

Excusé-e-s : Bertrand Vaussenat, Pierre Louis Fillet, Gilles Couiller, Thomas Romagny, Rachel Magnin

Présents : Marie Danielle Arnaud, Arnaud Derasilly, Jean Eric Derango, Jeanne Dorin, François Dréosto, Marie Francou, Benoît George, Pascal Givert, Lydia Givert, Sylvie Goutière, Marcel Rance, Mélanie Recollin Bellon, Claire Voron, Katie Bellier Benistand, Alain Prévostat, Jean Bernard Cary, Dominique Cary, Stéphanie Fourchon, Emilie Le Gouic

Secrétaire de séance : Pascal Givert est désigné secrétaire de séance, la séance est ouverte à 20h40.

1 – Présentation du bilan moral

• Rappels généraux de l'identité de l'association

La Maison Pour Tous est une association de loi 1901, âgée de 27 ans, appartenant statutairement au champs de l'économie sociale et solidaire : Une économie au service des individus, et pas l'inverse !

Association d'éducation populaire, elle est affiliée à la Ligue de l'Enseignement / FOL26.

Elle organise ses activités et ses actions selon le principe de la mutualité :

Chacun contribue à hauteur de ses moyens, et reçoit à hauteur de ses besoins.

C'est une structure associative proposant un cadre favorable à la mise en œuvre d'initiatives et d'activités collectives et ouvertes à tous-tes.

Son objet, tel que défini dans ses statuts est « l'animation du territoire sous toutes ses formes (culturelles, sportives et festives), et la gestion des locaux mis à sa disposition ». Ces statuts datent un peu et méritent sans doute d'être redéfinis (animation sociale, développement de la vie de la cité, légitimité d'un élu membre de droit dans les statuts car plus de gestion de locaux municipaux ...)

Elle fonctionne sans permanent et ne dispose ni de patrimoine bâti ni de matériel propre : les actions de l'association sont menées là où elle est accueillie (SDF, MDA, salle polyvalente, MAV), pour l'essentiel dans les espaces publics, et exploite un équipement essentiellement public.

Son CA est constitué de 16 membres : 8 femmes / 8 hommes, réunis 4 fois au cours de l'exercice (octobre 2017, janvier 2018, avril 2018, juillet 2018)

• L'association dans son environnement

L'association cultive au quotidien un lien social entre ses membres, ainsi qu'un lien de proximité avec d'autres acteurs socio-culturels depuis de nombreuses années. L'exercice a en grande partie été consacré à ce travail de rapprochement et de coopération, concrétisé par l'élaboration d'un Espace de Vie Sociale, porté par la Maison de l'Aventure. A travers l'EVS, il s'agit notamment de formaliser les coordinations et coopérations entre plusieurs associations d'habitants locales actives dans le secteur socio-culturel (Maison de l'Aventure, Maison Pour Tous, La Piste ReCyclable) et adopter ou renforcer une démarche commune d'aller vers les habitants, les familles, avec le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme.

L'objectif est de consolider et harmoniser nos actions et pratiques respectives, mieux identifier les attentes et besoins des habitants et vérifier ainsi l'adéquation des actions menées, favoriser l'engagement volontaire des habitants afin de construire avec eux des propositions et dégager les ressources nécessaires à leur mise en œuvre. Emilie en explique les principales pistes d'actions envisagées, l'organisation ainsi que la gouvernance.

Les relations entre La Maison Pour Tous et la commune de La Chapelle en Vercors sont bonnes, et se traduisent notamment par un soutien financier aux projections de cinéma et à l'accueil d'une compagnie de théâtre ados en août.

Les relations entre La Maison Pour Tous et la communauté de communes du Royans Vercors sont bonnes, et se traduisent notamment par un soutien financier à travers une convention d'objectif triennale (2018 à 2020), impliquant pour l'association d'assurer et soutenir une vie sociale locale selon les principes d'accessibilité, de solidarité, de mutualité et d'équité.

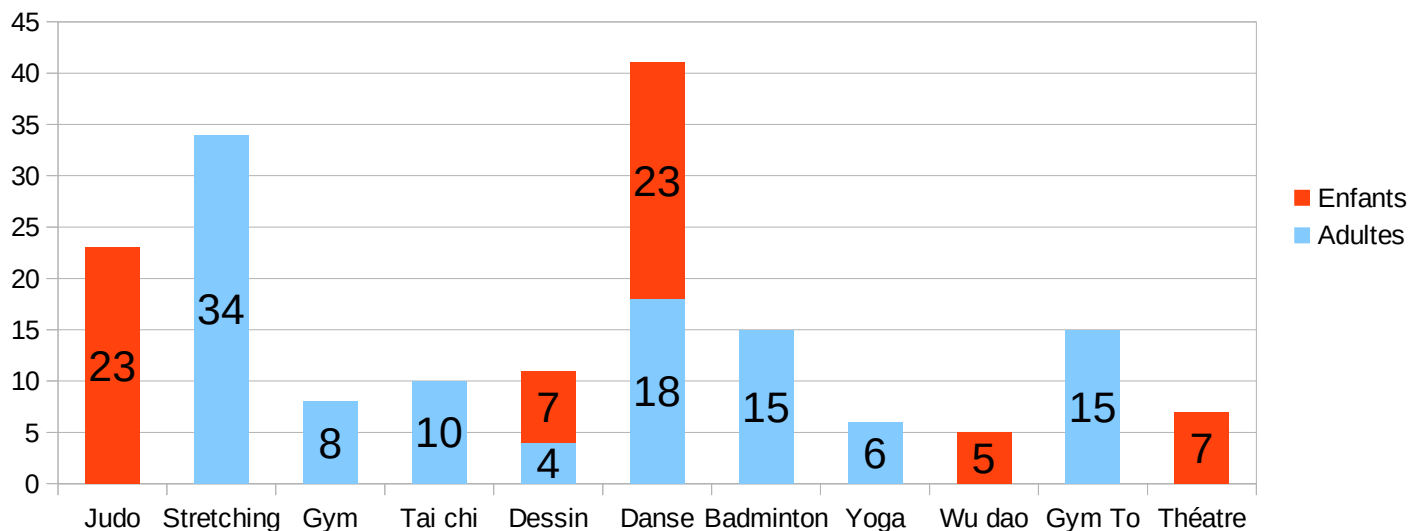
2 – Présentation du rapport d'activité

• Activités annuelles

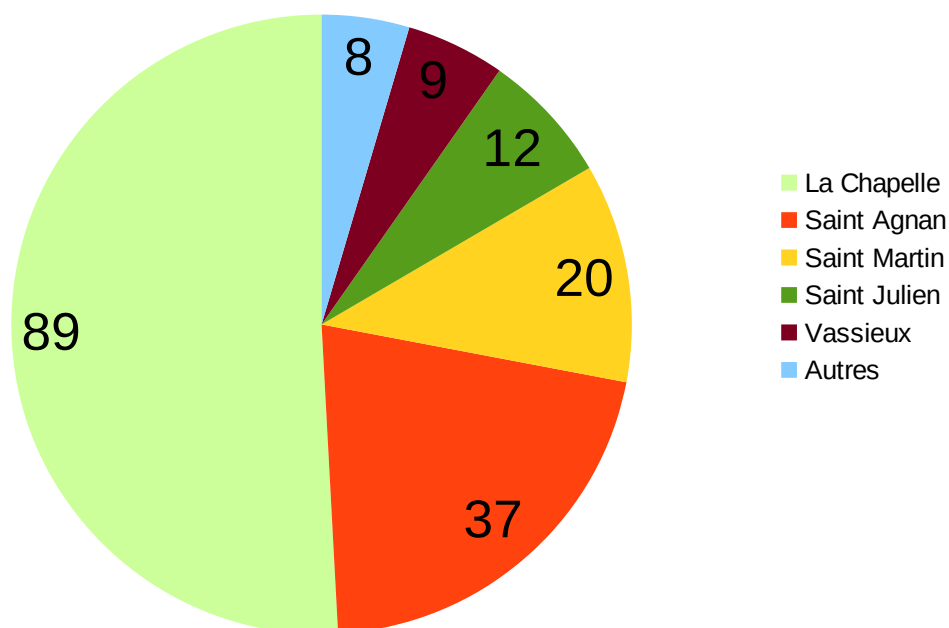
11 activités régulières sur l'année sont proposées à la rentrée, représentant un volume annuel de 801 heures d'activités sur l'année : Arts plastiques, Danse, Yoga, Judo, Gym tonique, TaiChiChuan, Stretching, Gym d'entretien, Badminton, Théâtre et WuDao.

Elles sont dispensées par 4 intervenant-e-s salarié-e-s, 1 prestataire extérieur et 4 intervenant-e-s bénévoles.

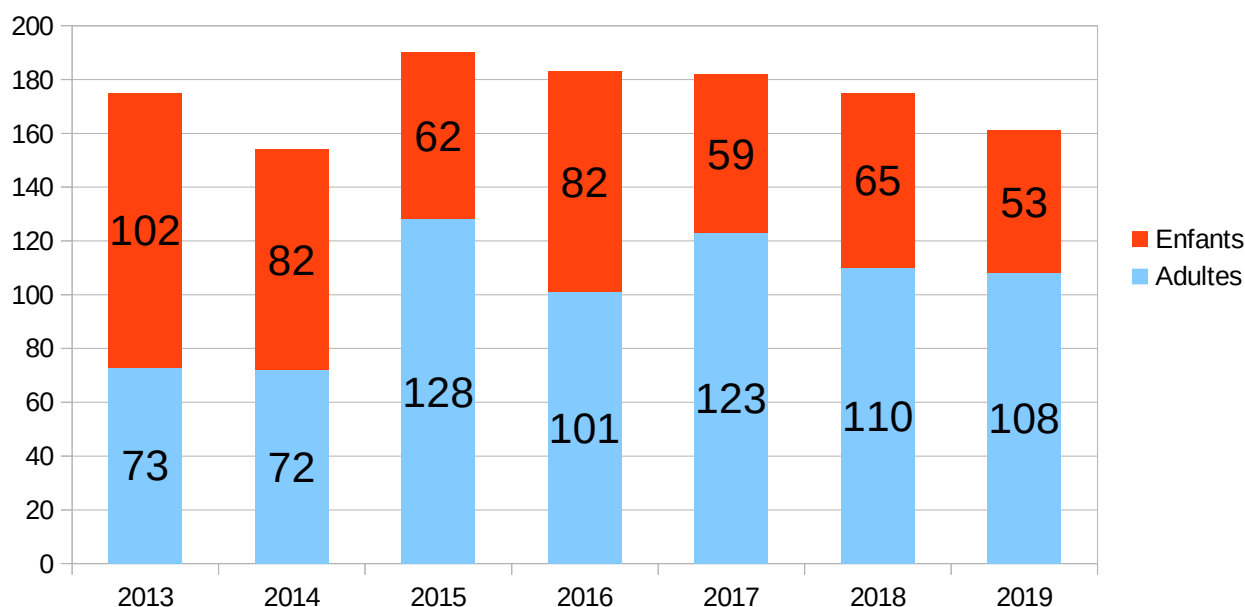
Répartition des adhérents 2017/2018 par activité



Répartition des adhérents 2017/2018 par localité



Evolution des adhésions par année



L'association dénombre sur l'exercice 175 adhérents, constitués de 65 enfants et 110 adultes.
Le montant horaire des activités proposées s'échelonne entre 2,40 € et 5,50 € selon le quotient familial et l'activité ; les montants des cotisations, adoptés à la rentrée de septembre 2015, restent inchangés, de nombreuses situations justifient de réductions de cotisations cumulables, par rapport aux cotisations de 2014 :

- Les activités menées bénévolement bénéficient d'une réduction de cotisation de 20 %
- Les activités en faveur des enfants bénéficient d'une réduction de cotisation de 10 % par rapport aux adultes
- Les autres activités bénéficient d'une réduction de cotisation de 8 %
- Les double activités identiques bénéficient d'une réduction de cotisation au 2ème cours de 25 %
- Les activités multiples par foyer / famille bénéficient d'une réduction de 30 % sur les cotisations des activités les moins chères, à partir de la 3ème activité.

• Animations & vie de l'association :

CINEMA (ANNEE + ETE) : Billetterie et accueil de 29 projections de films à La Chapelle sur l'année (20 sur l'année scolaire, dont le festival du documentaire, et 9 en été)

L'action des Ecrans Mobiles étant relayée par 4 associations de la communauté de communes (St Laurent, La Chapelle, St Martin et Vassieux), l'élue communautaire à la culture a été rencontrée en vue de réfléchir à une contribution communautaire plutôt que communale.

Des projections régulières à la salle La parenthèse de St Jean en Royans pourraient par ailleurs rejoindre le réseau de projections de la FOL.

SEPTEMBRE 2017 : Permanence d'inscriptions : 1/2 demi-journée à la MAV + 1/2 journée à la salle polyvalente
Stage de danses bretonnes / Fest Noz : soirée – La Chapelle en Vercors - entrée libre
Danse : WE La Belle Rousse – Plateau du Vercors

NOVEMBRE 2017 : Atelier cuisine du Laos : 1 matinée – Maison de L'Aventure
Atelier danse hip hop : 1 après-midi – Maison Des Associations

DECEMBRE 2017 : Méli Mélo : Soirée - Salle polyvalente : Ateliers d'écriture, cirque, danse, escalade, musique et chant réunis

Danse : spectacle à St Julien en Vercors

Contribution au festival Jeunes Bobines / Graines de Cinéphiles (1 semaine sur le Vercors 4 Montagnes)

FEVRIER 2018 : Clôture comptable & raclette party

MARS 2018 : Printemps du documentaire (WE de Pâques) – Plateau du Vercors

AVRIL 2018 : Assemblée Générale Ordinaire – Maison de l'Aventure
Festival Danse au Fil d'Avril (projections)

MAI 2018 : Vente de fleurs (WE Fête des mères) – La Chapelle en Vercors

JUIN 2018 : Spectacle de danse – 1 soirée – Salle des fêtes de La Chapelle en Vercors
Spectacle théâtre – 1 après midi – Salle des fêtes de Saint Martin en Vercors

AOÛT 2018 : Théâtre : Accueil de la représentation « L'affaire Dessonges » - Salle polyvalente - WE

3 - Présentation du rapport financier

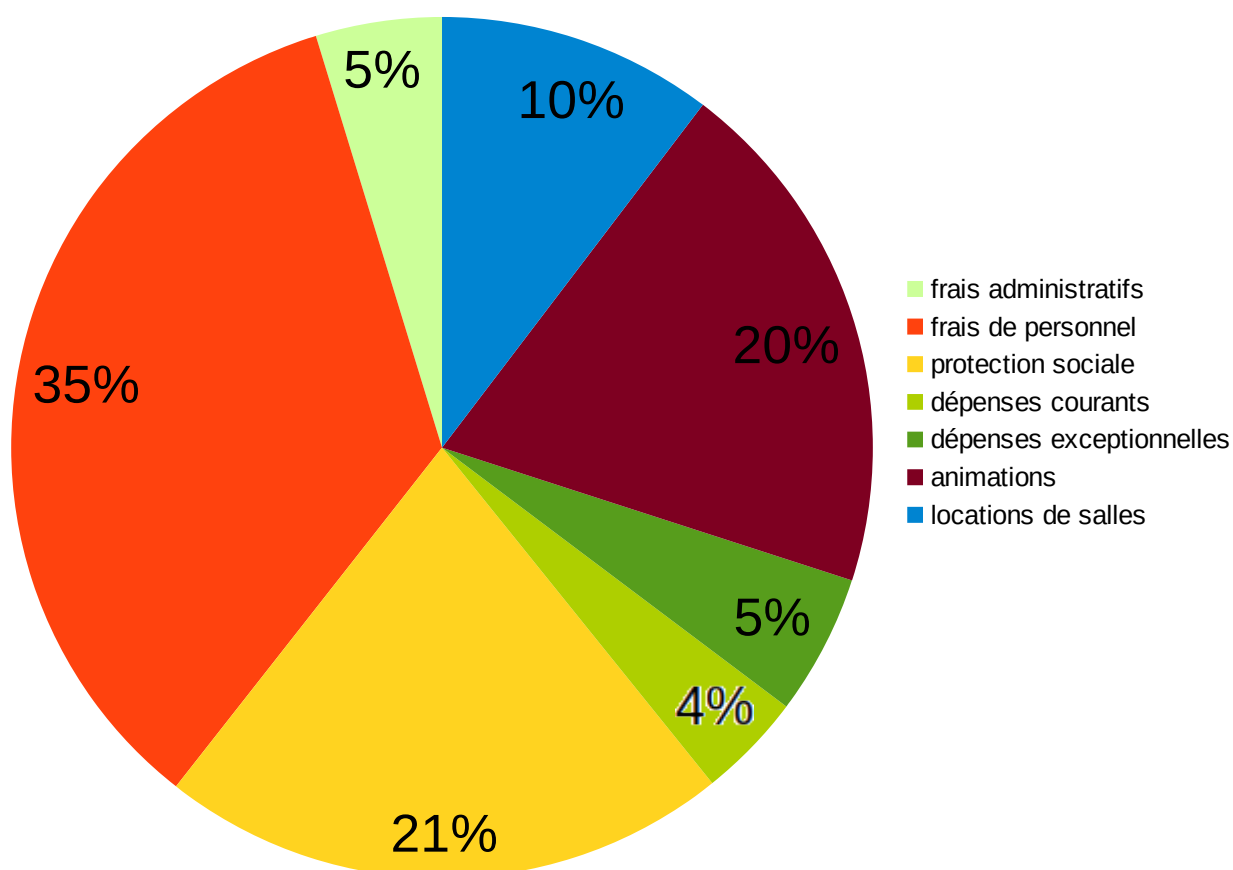
Le compte de résultat montre un bon équilibre entre les recettes et les dépenses réalisées sur l'exercice : l'association dégage un faible excédant de 72 €.

L'exercice comptable étant réalisé sur l'année scolaire (du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018) et le versement des subventions communautaires réalisé en 2 fois sur l'année civile (3000 € versés en juin 2018 et 2500 € en décembre 2018), la baisse de la subvention communautaire attribuée pour l'année 2018 n'implique pas l'exercice présenté, clôt au 31 août 2018 : elle se répercutera sur le second semestre 2018 qui concerne l'exercice actuel.

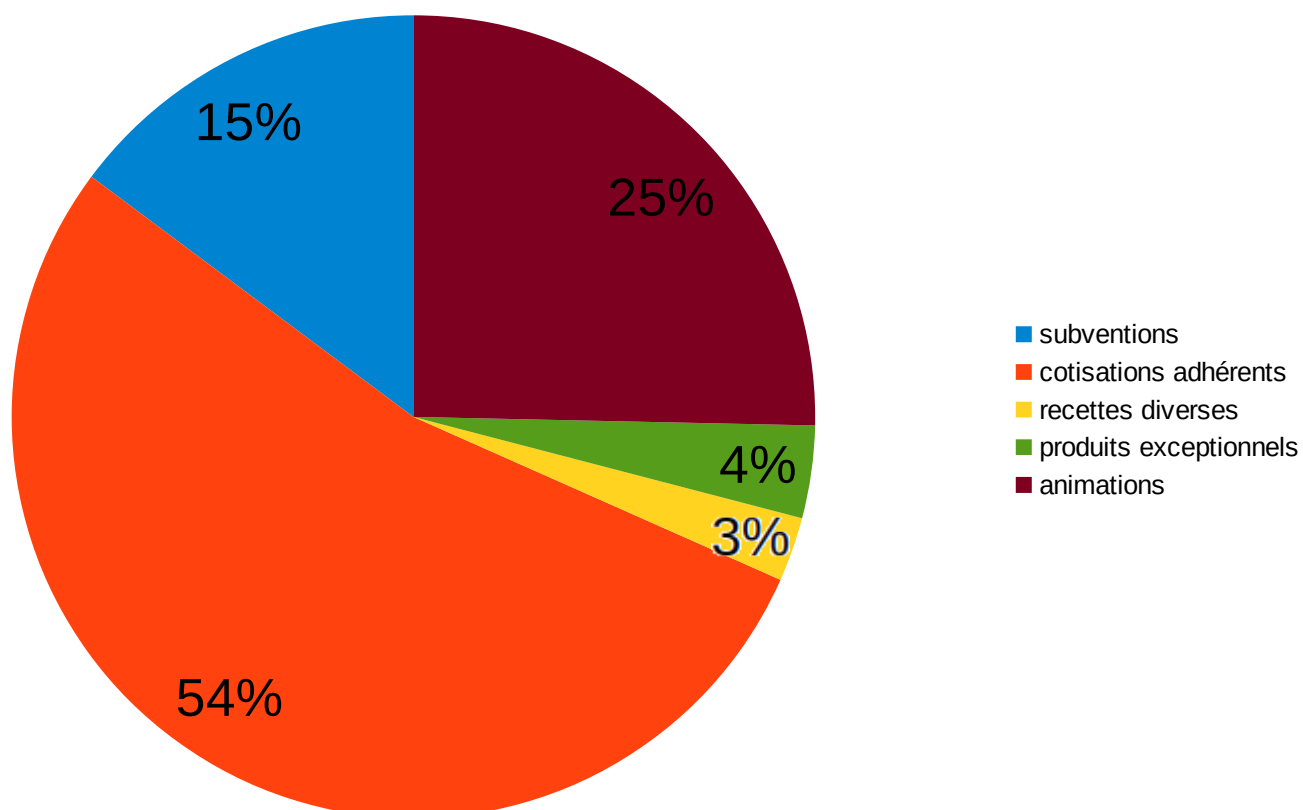
Notons que l'échelonnement mensuel d'encaissement des cotisations actuellement proposé aux adhérents fait rarement appel aux réserves de trésorerie disponibles de l'association, équivalentes à un exercice environ (une partie de ces réserves devant néanmoins rester disponible lors du départ de ses salarié-e-s).

Compte tenu de la capacité de l'association à solliciter une partie des réserves disponibles, elle est en mesure de proposer à ses adhérents un échelonnement d'encaissement des cotisations réparti sur l'année, facilitant ainsi à la fois la situation financière des familles et le travail administratif de suivi des encaissements.

Repartition des dépenses



Répartition des recettes



4 - Mise au vote

- ✓ Le rapport moral est voté à l'unanimité
- ✓ Le rapport d'activité est voté à l'unanimité
- ✓ Le rapport financier est voté à l'unanimité
- ✓ L'affectation du résultat d'exercice en report à nouveau est votée à l'unanimité
- ✓ Élection des membres du CA & du bureau :
L'assemblée prend acte de la démission de Chantal Rousset pour raisons familiales.
Dominique Cary est candidate au poste de trésorière : elle est élue à l'unanimité.

• Remerciements aux soutiens

Remerciements aux bénévoles (le bénévolat est estimé à environ 1,5 ETP, soit environ 2400 h annuelles), aux animateurs, intervenants, membres du CA et du bureau, aux référents, parents, Émilie et la Maison de l'Aventure pour leur engagement sur le déploiement de l'EVS, et l'ensemble des structures partenaires. Nous remercions les collectivités pour leur soutien matériel, logistique ou financier, et les invitons à aller plus loin à nos côtés.

5 – Exercice actuel : situation & perspectives

- Présentation du compte de résultat prévisionnel
- Théâtre enfant et Wu Dao : non reconduits faute d'inscrits en nombre suffisant à la rentrée
- Bus + spectacle : dimanche 24 mars : « Seriously Funny » à Davezieux
15 places invendues peuvent être restituées à la salle de spectacle.
- Printemps du documentaire : 3 communes (Vassieux, St Martin, La Chapelle) sur WE du 6 & 7 avril
- Vente de fleurs : WE du 25 & 26 mai
- Spectacle de danse : vendredi 14 juin
- Pascal évoque le Festival de danse africaine organisé à Base Nature début juillet par la Cie AinsiBalafon
- Fête du Bleu : 27 & 28 juillet – Saint Martin en Vercors
- Festival de danse folk : 11 au 17 août – La Chapelle en Vercors
- Ladyflow / Pianocean : ciné concert : 2ème WE de novembre : Jean Eric présente le projet du week-end de concerts
- Questions diverses :

Avancement du projet radio :

Le nouvel objectif de demande de fréquence permanente engage un long processus de lobbying auprès du CSA. Demande a été faite auprès de notre députée pour peser en notre faveur. En attendant cette fréquence, le local de la radio s'aménage à la Maison de l'Aventure et Rachel Magnin, salariée de Radio Royans continue d'œuvrer au développement des programmes Made in Vercors (deux émissions régulières sont à l'initiative d'habitants du plateau : « Poème Rock » et « Le monde selon Gwena ») qui à ce jour intègrent la grille de programmation diffusée sur Radio Royans, et restent podcastables. Pascal en profite pour parler du partenariat avec l'ACCR qui petit à petit se concrétise à travers leur soutien sur le projet radio et fréquence locale (Rachel est bien leur salariée) mais aussi sur le développement du spectacle vivant : l'objectif dans un proche avenir est d'inscrire sur leur flyer trimestriel au moins une représentation sur le plateau. Ce mois-ci déjà deux spectacles sont partagés : une ouverte aux scolaires le jeudi 7 mars (Lydia a accompagné les artistes et techniciens pour leur installation à la salle des fêtes), un autre prévu le mercredi 3 avril après midi à la Maison des Associations en partenariat avec la médiathèque.

6 – Mise au vote

- ✓ Montant des adhésions 2019 / 2020
Un rappel est fait du souhait d'harmoniser au mieux les montants de nos adhésions avec ceux de la Maison de l'Aventure. Après discussion et réflexion de l'assemblée, sont votés à l'unanimité pour l'exercice à venir des montants inchangés : Enfant : 9€ Adulte : 18€ Famille & personne morale : 30€
- ✓ Résolutions 2019 / 2020

- **modalités de réductions 2019 / 2020 :**

La proposition ci-dessous, discutée en CA, relative aux inscriptions multiples par foyer / famille est adoptée, avec 15 votes pour, et 1 vote contre.

2 inscriptions : -5% 3 inscriptions : -10% 4 inscriptions : -15% 5 inscriptions et + : -20%

Pour être précis, il est suggéré d'utiliser le terme de « Cours » ou « Inscription » et non « Activités »

Arnaud rappelle que la réduction de 5, 10, 15 ou 20% est appliquée sur le total des cotisations. Dominique précise qu'elle préparera un feuillet d'inscriptions clair sur lequel apparaîtront les tarifs remisés afin de faciliter les opérations lors des inscriptions.

L'ensemble des membres du CA souhaite par ailleurs pendant l'été organiser un temps de préparation des inscriptions afin de limiter les erreurs et difficultés que l'on a pu rencontrer cette année.

- **activité badminton** : maintien de 2 soirées hebdomadaires ?

Les membres du CA se questionnent sur la légitimité de conserver 2 plages horaires compte tenu d'un plus faible nombre d'adhérents au badminton cette année.

Deux adhérents du badminton expliquent qu'il nous faudrait donner davantage de visibilité à l'activité afin d'étoffer le groupe. Arnaud soulève la question de la pertinence d'investir dans le publipostage, qui bien qu'onéreux peut se révéler une façon efficace de communiquer auprès des habitants.

Ils font également part de leur crainte d'un arrêt de l'activité si un seul créneau devait être maintenu : bon nombre d'entre eux, actifs, participent selon leur agenda de travail et leur disponibilité au gré des semaines. Ils évoquent également le problème du chauffage de la salle qui pose un vrai problème l'hiver de façon récurrente, et peut être une réelle source de démobilitation pour l'activité.

L'assemblée adopte le maintien de l'organisation du badminton dans sa forme actuelle pour la rentrée prochaine (lundi et mercredi) avec 15 votes pour et 1 vote contre.

Comme pour l'ensemble des activités, le maintien ou la suspension peuvent cependant se rediscuter à la rentrée en fonction du nombre d'inscrits et du contexte.

- Le principe d'échelonnement des cotisations sur l'année est retenu, avec encaissements à dates fixes qu'il nous faudra déterminer et préciser lors des prochaines inscriptions.

Arnaud demande que puisse être mise à l'ordre du jour d'un prochain CA la pertinence des quotients familiaux (pas toujours très justes) comme référence de ressources pour la progressivité des cotisations.

- Le barème fiscal kilométrique est retenu, voté à l'unanimité, pour le calcul des indemnités kilométriques versées à l'ensemble des intervenants utilisant leur véhicule personnel pour le compte de l'association.

Compte tenu des éléments présentés (compte de résultat et prévisionnel), il n'est pas jugé opportun par l'assemblée de procéder à une ré-évaluation des cotisations à ce jour.

Le président précise enfin que la réunion entre élus communautaires et associations initialement prévue en mars est reportée au samedi 27 avril à 9h00, salle de la Parenthèse, à St Jean en Royans, et qu'il ne pourra malheureusement pas s'y rendre à cette date.

Mélanie peut s'organiser pour s'y rendre, et souhaite y être accompagnée.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 23h30.

Le secrétaire de séance

Pascal Givert

Le président de séance

Benoit GEORGE